



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,  
DE LA BIODIVERSITÉ  
ET DES NÉGOCIATIONS  
INTERNATIONALES  
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Synthèse des observations du public**

### **Projet d'arrêté relatif aux modalités de constitution des garanties financières prévues à l'article L. 611-13 du code minier pour les travaux miniers relevant de l'autorisation d'exploitation instituée par l'article L. 611-1 du code minier**

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet du ministère chargé de l'environnement, du 10/04/2026 au 02/05/2026 inclus, sur le projet de texte susmentionné.

Le public pouvait déposer ses commentaires et avis en suivant le lien suivant :

<https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/arrete-relatif-aux-modalites-de-constitution-des-a3342.html>

Conformément à l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement, une synthèse de ces observations est dressée dans le présent document.

Dans le cadre de cette consultation, aucune observation n'a été émise.

Fait à la Défense, le 13/08/2026